

Objekttyp: **BackMatter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **140 (2020)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

INSTRUCTIONS À L'ATTENTION DES AUTEURS

I. Remise des documents

Les manuscrits inédits, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis jusqu'au 1^{er} septembre pour paraître dans le Bulletin de l'année. Les textes doivent être soumis dans leur rédaction définitive et sous format électronique à l'adresse de l'éditeur suivante : jason.grant@unine.ch. Après réception, les manuscrits seront révisés par des experts externes selon le procédé de vérification par les pairs. Dans le but de faciliter ce processus, les manuscrits devront être envoyés sous format informatique lisible de tous et en utilisant des logiciels d'édition de textes courants. Les figures, les planches et les tableaux seront fournis séparément sous format numérique avec une résolution minimum de 300 dpi.

Les auteurs recevront par la suite des commentaires des réviseurs et devront soumettre une nouvelle version corrigée dans les délais impartis. Après correction, le manuscrit sera considéré comme formellement accepté pour la publication et renvoyé à l'éditeur en vue de son formatage.

Après la mise en page de l'article par l'éditeur, les auteurs recevront une épreuve. Ils devront en renvoyer une copie de la première page signée sous format numérique. Cette copie signée et numérisée fera office de bon à tirer. Les auteurs peuvent demander des corrections dans la mise en page.

En cas de dépassement du nombre forfaitaire de pages attribué à la SNSN pour le bulletin, la Société se réserve le droit de demander une participation financière aux auteurs des articles les plus longs.

II. Remarques pour la rédaction

Italique: On emploie l'italique pour les locutions ou mots étrangers, les titres d'œuvres, de journaux, les citations textuelles et, d'une manière générale, pour ce que l'on veut distinguer dans un texte en caractère romain (droit). Pour les noms d'espèce biologique (p. ex. *Equisetum telmateia* Ehrhart), la première lettre du genre prend une majuscule et l'épithète spécifique s'écrit en minuscule. Les noms français d'espèces sont écrits sans majuscules.

Noms d'auteurs: Ils doivent être composés en petites capitales s'il s'agit d'une citation, p. ex. (LINNÉ, 1758), LINNÉ (1758) ou (GOTO & OZAKI, 1930). Quand plus de deux auteurs signent un travail, le nom du premier est suivi de la mention «*et al.*» (CORT *et al.*). Cette remarque n'est pas valable pour la bibliographie. Si, au contraire, le nom d'auteur est associé à celui d'un taxon, il s'écrit en romain et ne doit pas être souligné (p. ex. *Scilla bifolia* Linné); il est recommandé dans ce cas de l'abréger, en se conformant aux abréviations usuelles (p. ex. *Scilla bifolia* L.). Les auteurs à particule sont indiqués avec leur particule en petites capitales : D'ORBIGNY, DE MARGERIE, VON BUCH.

Numérotation des figures et des planches dans le texte: Entre parenthèses et en chiffres arabes pour les figures et tableaux (fig. 12, tab. 1), en chiffres romains pour les planches (pl. III, fig. 5). Dans le texte courant et dans les légendes, les mots «figure» et «planche» ne sont pas abrégés.

Abréviations et symboles usuels :

a) Abréviations (suivies d'un point)

vol. = volume

fig., tab. = figure, tableau

t. = tome

pl. = planche

p. = page (pp.= pages)

chap. = chapitre

b) Symboles (non suivis d'un point)

m = mètre

g = gramme

cm = centimètre

kg = kilogramme

mm = millimètre

mg = milligramme

μm = micromètre ou micron

μg = microgramme (et non μ)

nm = nanomètre (et non $\text{m}\mu$)

km = kilomètre

h = heure

min = minute

s = seconde

$^{\circ}\text{C}$ ou $^{\circ}\text{K}$ = degré Celsius ou Kelvin

1^{er}, 1^{ère}, 2^e = premier, première, deuxième

l = litre

ml = millilitre

μl = microlitre

nord, sud, est, ouest

nord-est; sud-ouest

NE-SW; SSW-NNE

L'espace entre la valeur numérique, le symbole et l'abréviation doit être insécable.

c) Coordonnées géographiques et topographiques: les valeurs seront indiquées en nombres décimaux, séparées par une espace insécable (ni point, ni virgule).

Unités: Pour les autres unités il faudra se conformer à la liste disponible dans la publication de l'IUPAC (International Union of Pure and Applied Chemistry) *Quantities, Units and Symbols in Physical Chemistry*, troisième édition. (RSC Publishing Cambridge, United Kingdom, 2011).

Écriture numérique

Les nombres:

À quatre chiffres: pas de séparation: 1978

À cinq chiffres ou plus: une séparation (avec un insécable) tous les trois chiffres depuis la droite: 19 822;

2 856 932

Décimales : 5,4 km

Échelles : 1 : 100 000, avec espace insécable (selon l'usage swisstopo)

Siècles : le XVIII^e siècle (en petites majuscules)

Perméabilité : $1,2 \times 10^{-2}$ m/s

Bibliographie : À établir par ordre alphabétique des noms d'auteurs et selon les modèles suivants :

Livres :

BERNARD, F. 1968. Les Fourmis (Hymenoptera Formicidae) d'Europe occidentale. *Faune de l'Europe et du Bassin méditerranéen*. Masson. Paris.

Articles de revues :

REZNIKOVA, L. 1983. Interspecific communications between ants. *Behaviour* 80 : 84-85.

SHIMAZU, S., HIRANO, T. & UEMATSU, T. 1987. Shape-Selective Hydrogenation by Ruthenium-Hectorite Catalysts with Various Interlayer Distances. *Appl. Catal.* 34 (1) : 255.

Dans une série d'articles du même auteur, le nom de celui-ci est répété chaque fois. Si deux articles consécutifs ont été publiés dans la même revue, le nom de celle-ci ne sera pas répété, mais remplacé par *Ibid.*

Dans le cas de plusieurs auteurs, le positionnement dans la liste se fera sur l'orthographe du second nom et non sur l'année de publication. Exemple :

BURGER, A. 1983. Prospection et captage des eaux souterraines des roches carbonatées du Jura. *Gaz – Eaux – Eaux usées*, Zurich, 9 : 533-583, fig., tab.

BURGER, A. & GORHAN, H. L., éd. 1986. Étude des ressources géothermiques suisses ; projet partiel II : Prospection géothermique le long du pied sud du Jura. *Bull. du Centre d'hydrogéologie*, Neuchâtel, 6 : 91-198, fig., tab., 2 annexes.

BURGER, A., MARCÉ, A., MATHEY, B. & OLIVE, P. 1972. Tritium et oxygène-18 dans les bassins de l'Areuse et de la Serrière (Jura neuchâtelois, Suisse). Actes du colloque d'hydrologie en pays calcaire, Besançon, octobre 1971 ; *Ann. sci. Univ. Besançon Géologie*, 3^e sér., fasc. 15 : 79-87, 4 fig.

Citations de documents consultés sur Internet :

indiquez dans la bibliographie le site le plus complet possible et indiquez la date de la consultation :

CSD Ingénieurs et Géologues SA. 2005. Annexes du chapitre 5.4, Qualité des eaux.

Extrait d'un rapport inédit pour bci Betriebs-AG, avec cartes et coupes géologiques, mis à disposition sur le site Internet du Canton du Jura, <http://www.jura.ch/DEE/ENV/Decharge-industrielle-de-Bonfol-DIB/Role-du-Canton/Plan-special.html> [consulté le 8.01.2016].

Dans le texte, citez le site internet comme un auteur : «On trouve en dessous les calcaires karstifiés et marnes de l'importante série du Malm (puissance plus de 250 m) (description géologique d'après CSD, 2005, 2006).»

Dans le cas où la revue a un titre en deux langues différentes (français et allemand par exemple), toujours mettre le titre français.

Quand il y a deux auteurs, toujours mettre l'esperluette (la ligature &) entre les deux ; s'il y a plus de deux auteurs, mettre tous les noms complets avec l'esperluette avant le dernier nom.

Si un même auteur a publié plusieurs articles la même année, mettre 1954a, 1954b, etc.

Dans la bibliographie, les auteurs à particule sont classés à la lettre de leur particule : D'ORBIGNY, VON BUCH...

Référence au Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles : *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat.*

Légendes : Elles seront réunies à la fin du manuscrit.

Résumés : Il est recommandé de rédiger trois résumés (en français, en allemand et en anglais), donnant l'essentiel des résultats avec, si nécessaire, la traduction du titre de la publication. Les articles en anglais comprennent un résumé étendu en français. Des mots-clés en français et anglais sont également indiqués.

Pour toute autre précision, se référer au Guide du typographe, 7^e édition 2015, édition AST Lausanne.

III. Politique de libre accès

La Société neuchâteloise des sciences naturelles fournit l'accès libre immédiat à son contenu se basant sur le principe que rendre la recherche disponible au public gratuitement facilite un plus grand échange du savoir, à l'échelle de la planète. En publiant dans le Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, les auteurs acceptent que leur publication soit mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.

IV. Avertissement

Bien que les données et leur interprétation présentées dans cette revue soient considérées comme vraies, précises et scientifiquement solides au moment de la mise sous presse, les auteurs, les éditeurs, les employeurs des auteurs et des éditeurs ainsi que les responsables de la publication déclinent toute responsabilité pour les éventuelles erreurs ou omissions. Les responsables de la publication n'offrent aucune garantie, implicite ou explicite, au sujet du matériel présenté. Les opinions et les données n'engagent que les auteurs et non les éditeurs.

Achévé d'imprimer
en décembre 2020
pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

TABLE DES MATIÈRES DU TOME 140 - 2020

MYCOLOGIE

- Camille Truong et Philippe Clerc, *Lichens of the Creux-du-Van nature reserve (Neuchâtel, Switzerland)* 5-24

ZOOLOGIE

- Christophe Dufour *et al.*, *Tipula (Pterelachisus) mayerduerii Egger, 1863 : aide à l'identification de l'espèce et données récentes en France et en Suisse (Diptera, Tipulidae)* 25-33
- Marcel S. Jacquat, *Douze ans d'intervention pour la protection de la migration des batraciens aux Grandes Crosettes, La Chaux-de-Fonds*..... 35-50

HISTOIRE DES SCIENCES

- Marcel S. Jacquat, *Une page régionale d'histoire des sciences relue récemment. 6. Abraham Gagnebin (1707-1800) et les oiseaux* 51-58
- Thierry Malvesy, *Correspondance botanique jurassienne. Quelques lettres échangées entre Charles Contejean et Étienne Muston de la Société d'émulation de Montbéliard avec Célestin Nicolet de La Chaux-de-Fonds*..... 59-79

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Assemblée générale du 4 mars 2020 81-86
- Comptes de la Société 2019 87-88
- Instructions à l'intention des auteurs 91-94

